Image not found or type unknown

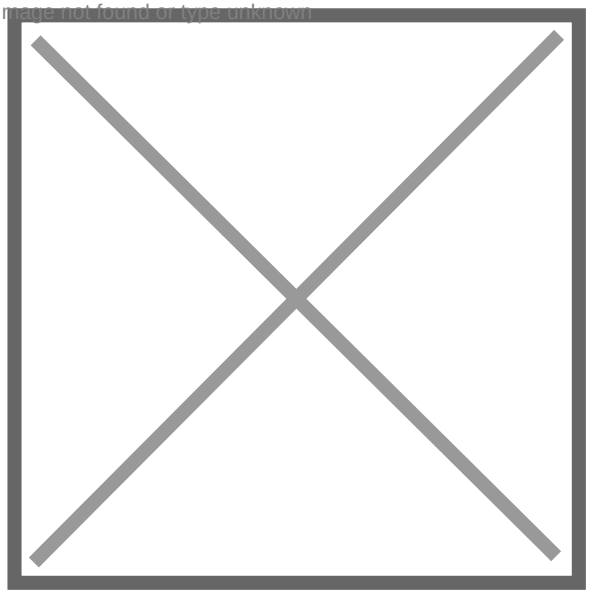

Propos diffamatoire d un gendarme

Par **louloucat**, le **22/09/2013** à **22:58**

Pour faire court. J ai des problèmes de voisinage avec une cinglee qui m insulte en permanence. J ai repondu qu une seule fois comprenant rapidement qu elle cherchait des histoires . Il y a 3 jours en mon absence elle a prit a parti mon compagnon qui lui non plus n a pas repondu. Elle s est mise a hurler dans la rue que j etais connu de tous les services de police de la ville . Quand je suis rentree a la maison , cela m a beaucoup amusé quand mon ami m a raconté tout ça. Le lendemain, samedi .... je suis au travail . Les gendarmes sont venus chez moi pour demander a me voir ... en précisant a mon ami que j etais connu de la police et qu ils s etaient renseignés sur moi . Là ça m a beaucoup fait rire .!! Mon compagnon leur a fait part des insultes et de notre intention de porter plainte si cela devait continuer . Le gendarme a repondu qu ils ne s occupaient pas de ce genre de problèmes.(je precise qu ils venaient chez nous pour nous signifier des problèmes de voisinage)Le lendemain dimanche a la première heure je suis allee a la gendarmerie pour demander des explications ... le gendarme en question etait la ... je lui ai ordonné qu il me dise exactement ce qu'il savait sur moi ... ainsi que le nom de la personne qui l avait mandaté pour se renseigner a mon sujet. .. il s est un peu énervé et m a dit que c est la voisine qui etait venu lui dire ça ... je lui ai demandé si il etait gendarme ou commère !!!! Et que cela ne l autorisé pas a venir chez moi colporter a mon compagnon de telles allegations . Il refusait dans un premier temps de prendre mon depot de plainte contre la voisine ... je lui ai rappeler que son travail etait d enregistrer les plaintes et que c est le procureur de juger de la recevabilité ... bref . As t il le droit de faire tout ça??? Debarquer chez moi ? Répéter des choses ? Colporter des rumeurs ? Merci de vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés